

Malaise au cœur de la fournaise !

Paris, le 18 juin 2026

L'UFAP UNSa Justice constate une nouvelle fois (comme chaque été !) que la chaleur est particulièrement intense au sein de notre établissement mettant en difficulté le personnel dans l'exercice de leurs missions.

Malaise d'un agent : un incident révélateur

Cet après-midi aux alentours de 14h00, une collègue a été victime d'un malaise au niveau du PCC Bas, directement lié aux fortes températures. **L'Unité Sanitaire présent sur les lieux** a été immédiatement sollicitée pour lui porter secours, **cependant celle-ci a refusé d'intervenir** au motif qu'il ne s'agissait pas d'une personne détenue... !! L'Unité Sanitaire en place de passage au PCC Bas a malgré cela rejoint leurs locaux plutôt que d'intervenir auprès de notre collègue en détresse.

L'UFAP UNSa Justice rappelle pourtant que **la non-assistance à personne en danger est punie par la loi** et ce quelle que soit l'identité de la victime.

Face à cette situation inacceptable, la gradée du PCI a dû intervenir rapidement afin de contacter les pompiers de Paris qui malheureusement ne sont intervenus que **48 minutes plus tard !!**

La collègue a été prise en charge par le personnel et par l'assistant de Prévention qui a dû l'emmener de lui-même au CHU suite à l'arrivée tardive des Sapeurs-Pompiers.

L'UFAP UNSa Justice félicite la réactivité de notre personnel qui ont su rapidement maîtriser la situation et ainsi faire preuve une nouvelle fois de sang-froid et de professionnalisme.

Deux poids, deux mesures

Pendant ce temps, nos « gentils pensionnaires » bénéficient de bouteilles d'eau pour faire face à la chaleur. Quant au personnel, il doit **travailler au bord d'un cratère, sans eau, mise à part des distributeurs d'eau loin de leurs étages comme des oasis au milieu du désert...**

L'UFAP UNSa Justice s'interroge sur cette différence de traitement et rappelle que **la santé et la sécurité des personnels doivent être une priorité ABSOLUE !**

Notre établissement n'est-il pas : PARIS « LA SANTE ??! »

L'UFAP UNSa Justice exige :

- La mise en œuvre, **sans délai**, de solutions adaptées, efficaces et pérennes de rafraîchissement des locaux exposés aux fortes chaleurs.
- La distribution de bouteilles d'eau pour l'ensemble des personnels.

Les personnels ne peuvent plus être les oubliés.

L'UFAP UNSa Justice restera pleinement mobilisée pour que **la dignité, la sécurité et les conditions de travail des agents** soient enfin prises en compte. **Le personnel, tous corps et grades confondus, mérite une reconnaissance à la hauteur de leur engagement quotidien.**

L'UFAP UNSa Justice, Unie, Dynamique, Tournée vers l'avenir.

Le Bureau Local